


**RETURN BIDS TO : - RETOURNER LES
SOUMISSION À:**
Canada Revenue Agency
Agence du revenu du Canada
See herein / Voir dans ce document
Proposal to: Canada Revenue Agency

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein and/or attached hereto, the goods and/or services listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Proposition à : l'Agence du revenu du Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, en conformité avec les conditions énoncées dans la présente incluses par référence dans la présente et/ou incluses par référence aux annexes jointes à la présente et ci-jointes, les biens et/ou services énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Bidder's Legal Name and Address - (ensure the Bidder's complete legal name is properly set out)

Raison sociale et adresse du Soumissionnaire - (s'assurer que le nom légal au complet du soumissionnaire est correctement indiqué)

Bidder is required to identify below the name and title of the individual authorized to sign on behalf of the Bidder – Soumissionnaire doit identifier ci-bas le nom et le titre de la personne autorisée à signer au nom du soumissionnaire

Name /Nom

Title/Titre

Signature

Date (yyyy-mm-dd)/(aaaa-mm-jj)

 ()

Telephone No. – No de téléphone

 ()

Fax No. – No de télécopieur

E-mail address – Adresse de courriel
**AMENDMENT TO REQUEST FOR
PROPOSAL / MODIFICATION DE
DEMANDE DE PROPOSITION**

Title – Sujet	
Produits de mobilier de bureau	
Solicitation No. – No de l'invitation	Date (yyyy-mm-dd) (aaaa-mm-jj)
1000357679	2021-06-24
Amendment No. - N° modif.	
002	
Solicitation closes – L'invitation prend fin on – le (yyyy-mm-dd) (aaaa-mm-jj)	Time zone – Fuseau horaire
2021-07-08	EDT/HAE Eastern Daylight Time/ Heure Avancée de l'Est
at – à 2:00 P.M. / 14 h	
Contracting Authority – Autorité contractante	
Paul Wren 250 Albert Street, Ottawa ON K1P1H1 paul.wren@cra-arc.gc.ca	
Telephone No. – No de téléphone	
613-716-6636	
Fax No. – No de télécopieur	
n/a	
Destination - Destination	
See herein / Voir dans ce document	



MODIFICATION n° 002 À LA DEMANDE DE SOUMISSIONS

La modification à cette demande de soumissions est émise aux fins suivantes :

1. Répondre aux questions suivantes soumises durant la période de soumissions, conformément à la DDP.
2. Modifier la DDP.

Les réponses aux questions 1 à 7, et modifications mod1-mod5 à la DDP, se trouvent dans la modification 1 de l'invitation.

1. QUESTIONS ET RÉPONSES

Q8. Catégorie 3 – Mobilier pour les aires de collaboration et de soutien #C4, le client accepterait-il un fauteuil pour aires de repos avec dossier?

R8. Oui. Veuillez consulter les exigences détaillées de la section à la section 6.6.15.1.3 de l'ANNEXE C : Exigences techniques relative au mobilier pour les exigences relatives aux fauteuils pour aires de repos.

Le point C4 du tableau D sera modifié comme suit :

Fauteuil pour aires de repos, largeur d'au moins 27 po, base fixe, avec dossier, aucune tablette.

Veuillez consulter l'article Mod6 ci-dessous sous Modifications à la DDP.

Q9. Si la réponse à la question n° 8 était non, le client pourrait-il fournir un dessin au trait de ce à quoi devrait ressembler l'article C4?

R9. Sans objet - voir la réponse ci-dessus.

Q10. Catégorie 3 – Mobilier pour les aires de collaboration et de soutien #C5, le client accepterait-il un fauteuil pour aires de repos avec dossier?

R10. Non. Veuillez consulter les exigences détaillées de la section à la section 6.6.17. de l'ANNEXE C : Exigences techniques relative au mobilier pour les exigences relatives aux fauteuils à tablette.

Le point C5 du tableau D sera modifié comme suit :

Fauteuil à tablette (à la droite) avec accoudoir, support à 4 pieds, avec dossier.

Veuillez consulter l'article Mod7 ci-dessous sous Modifications à la DDP.

Q11. Si la réponse à la question n° 10 était non, le client pourrait-il fournir un dessin au trait de ce à quoi devrait ressembler l'article C5 ?

R11. Non. Veuillez consulter la liste des exigences techniques.

Q12. Catégorie 3 – Mobilier pour les aires de collaboration et de soutien #C7, le client accepterait-il une profondeur d'assise de 21,5 po?

R12. Oui, tant que la profondeur intérieure du siège est d'au moins 19 po. Veuillez consulter les exigences détaillées de la section 6.6.14.2.2. de l'ANNEXE C : Exigences techniques relative au mobilier pour une profondeur d'assise acceptable.



- Q13.** Catégorie 3 – Mobilier pour les aires de collaboration et de soutien #C7, serait-il possible pour le client de fournir la hauteur du dossier et les cloisonnettes?
- R13.** Hauteur du dossier bas – Veuillez consulter les exigences détaillées de la section 6.6.14.2.3.1. de l'ANNEXE C : Exigences techniques relative au mobilier pour la hauteur du dossier.
- Hauteur de la cloisonnette - Veuillez consulter les exigences détaillées de la section 6.6.14.2.3.3 de l'ANNEXE C : Exigences techniques relative au mobilier pour les cloisonnettes.
- Q14.** Catégorie 3 – Mobilier pour les aires de collaboration et de soutien #C8, le client accepterait-il une profondeur d'assise de 21,5 po?
- R14.** Oui, tant que la profondeur du siège intérieur est d'au moins 19 po. Veuillez consulter les exigences détaillées de la section 6.6.14.2.2 de l'ANNEXE C : Exigences techniques relative au mobilier pour une profondeur de siège acceptable.
- Q15.** Catégorie 3 – Mobilier pour les aires de collaboration et de soutien #C8, serait-il possible pour le client de fournir la hauteur du dossier et les cloisonnettes?
- R15.** Hauteur du dossier moyen – Veuillez consulter les exigences détaillées de la section 6.6.14.2.3.2. de l'ANNEXE C : Exigences techniques relative au mobilier pour la hauteur du dossier.
- Hauteur de la cloisonnette - Veuillez consulter les exigences détaillées de la section 6.6.14.2.3.3 de l'ANNEXE C : Exigences techniques relative au mobilier pour les cloisonnettes.
- Q16.** Catégorie 3 – Mobilier pour les aires de collaboration et de soutien #C9, #C10, #C11 et #C15, le client accepterait-il une base traîneau/ en fil plutôt que les 4 pieds?
- R16.** Non.
- Article C9 – pour les exigences relatives aux bancs modulaires, veuillez consulter les exigences détaillées de la section 6.6.20.1.4. de l'ANNEXE C : Exigences techniques relative au mobilier.
- Articles C10 et C11 – Veuillez consulter les exigences détaillées de la section 6.6.14.5. de l'ANNEXE C : Exigences techniques relative au mobilier.
- Article C15 – pour les exigences relatives aux bancs modulaires curvilignes, veuillez consulter les exigences détaillées de la section 6.6.21.2.5. de l'ANNEXE C : Exigences techniques relative au mobilier.
- Q17.** Catégorie 3 – Mobilier pour les aires de collaboration et de soutien #C10, serait-il possible pour le client de fournir la hauteur du "dossier bas", la hauteur indiquée est de 16 po à 19 po, mais je ne peux qu'imaginer qu'il s'agit de la hauteur du siège, car l'article C9 a la même hauteur sans dossier.
- R17.** Oui, le 16 po à 19 po fait référence à la hauteur du siège.
- Pour la hauteur du dossier, veuillez consulter les exigences détaillées de la section 6.6.14.2.3.1 de l'ANNEXE C : Exigences techniques relative au mobilier.

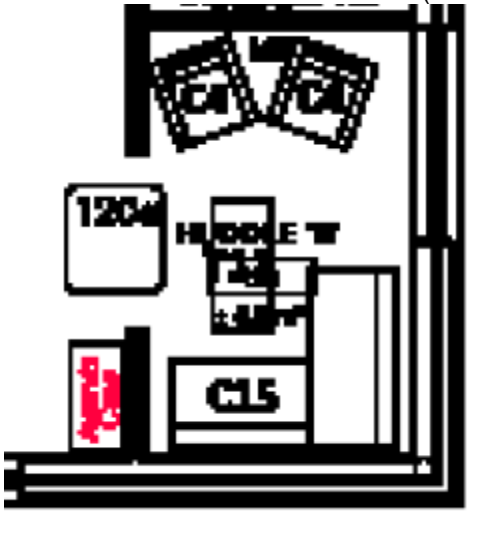


- Q18.** Catégorie 3 – Mobilier pour les aires de collaboration et de soutien #C11, serait-il possible pour le client de fournir la hauteur du "dossier bas", la hauteur indiquée est de 16 po à 19 po, mais je ne peux qu'imaginer qu'il s'agit de la hauteur du siège, car l'article C9 a la même hauteur sans dossier.
- R18.** Oui, le 16 po à 19 po fait référence à la hauteur du siège.
- Pour la hauteur du dossier, veuillez consulter les exigences détaillées de la section 6.6.14.2.3.1 de l'ANNEXE C : Exigences techniques relative au mobilier.
- Q19.** Catégorie 3 – Mobilier pour les aires de collaboration et de soutien #C14, le client accepterait-il un ottomane avec une base pleine, c'est-à-dire sans pieds?
- R19.** Oui. Veuillez consulter les exigences détaillées de la section 6.6.18.5 de l'ANNEXE C : Exigences techniques relative au mobilier.
- Q20.** Si la réponse à la question #19 était oui, le client accepterait-il la largeur x profondeur suivante ; 25 po à 26 po L x 25 po à 26 po P?
- R20.** Oui. Veuillez consulter les exigences détaillées de la section 6.6.18.5 de l'ANNEXE C : Exigences techniques relative au mobilier pour les dimensions acceptables.
- Q21.** Catégorie 3 – Mobilier pour les aires de collaboration et de soutien #C14, le client accepterait-il un ottomane carré?
- R21.** Oui, un ottomane carré est acceptable. Veuillez consulter les exigences détaillées de la section 6.6.18 de l'ANNEXE C : Exigences techniques relative au mobilier.
- Q22.** Si la réponse à la question #21 était oui, le client accepterait-il la largeur x profondeur suivante ; 25 po à 26 po L x 25 po à 26 po P?
- R22.** Oui, ces dimensions sont acceptables. Veuillez consulter les exigences détaillées de la section 6.6.18 de l'ANNEXE C : Exigences techniques relative au mobilier.



- Q23.** Catégorie 3 – Mobilier pour les aires de collaboration et de soutien #C14, le client accepterait-il une largeur totale de 56,3 po?
- R23.** Oui, cette largeur totale est acceptable tant que la largeur des bancs curvilignes individuels au bord le plus large ne dépasse pas 55 po conformément aux exigences détaillées de la section 6.6.21 de l'ANNEXE C : Exigences techniques relative au mobilier.

IMPORTANT: l'image du plan d'étage peut être trompeuse. C15 englobe l'article C15 et l'article rectangulaire immédiatement à sa droite (voir ci-dessous).



- Q24.** Catégorie 3 – Mobilier pour les aires de collaboration et de soutien #C14, le client peut-il fournir la hauteur du dossier?
- R24.** Oui. Veuillez consulter les exigences détaillées de la section 6.6.21 de l'ANNEXE C : Exigences techniques relative au mobilier pour toutes les spécifications dimensionnelles de ce produit, y compris la hauteur du dossier.
- Q25.** Mobilier pour les aires de collaboration et de soutien #T10, serait-il possible pour le client de fournir un dessin linéaire ou plan de la table avec toutes ses dimensions. Vu qu'il s'agit d'une table en forme de V, il devrait y avoir deux largeurs différentes identifiées.
- R25.** L'article T10 est mal identifié et sera modifié comme suit :

Tables multimédias, trapèze, hauteur fixe (assis), avec alimentation / données et support de moniteur.

Longueur du produit 60 po, largeur du produit 54 po à l'extrémité la plus large et pas moins de 25 po à l'extrémité étroite.

Pour de plus amples renseignements sur les exigences relatives à ces tableaux, veuillez consulter l'ANNEXE C : Exigences techniques relative au mobilier, y compris les exigences détaillées de la section 6.6.13 tables multimédias.

Veuillez consulter l'article Mod8 ci-dessous sous Modifications à la DDP.



Q26. Mobilier pour les aires de collaboration et de soutien #S4, le client accepterait-il des panneaux d'extrémité stratifiés, des façades de porte stratifiées mais avec un boîtier en acier?

R26. L'article S4 est mal identifié et sera retiré des tableaux D, E et F.

Veillez consulter l'article Mod9 ci-dessous sous Modifications à la DDP.

2. MODIFICATIONS À LA DDP

Mod6. À l'Appendice 3: Proposition Financier - Tableau D : Produits évalués – C4 – Description :

Supprimer :

Fauteuil pour aires de repos, largeur d'au moins 27 po, base fixe, aucun dossier, aucune tablette.

Ajouter :

Fauteuil pour aires de repos, largeur d'au moins 27 po, base fixe, avec dossier, aucune tablette.

Mod7 : À l'Appendice 3: Proposition Financier - Tableau D : Produits évalués – C5 – Description.

Supprimer :

Fauteuil à tablette (à la droite), support à 4 pieds, aucun dossier, aucune Cloisonnette.

Ajouter :

Fauteuil à tablette (à la droite) avec accoudoir, support à 4 pieds, avec dossier.

Mod8 : À l'Appendice 3: Proposition Financier - Tableau D : Produits évalués – T10 – Description.

Supprimer :

Table de vidéoconférence en forme de V, stratifié, support sur pieds, avec prises de courant et prises pour appareils électroniques, avec cloisonnette.

Largeur de 54 po, longueur de 60 po et hauteur de 29 po

Ajouter :

Tables multimédias, trapèze, hauteur fixe (assis), avec alimentation / données et support de moniteur.

Longueur du produit 60 po, largeur du produit 54 po à l'extrémité la plus large et pas moins de 25 po à l'extrémité étroite.

Mod9 : À l'Appendice 3: Proposition Financier - Tableau D : Produits évalués, Tableau E : Installation pendant les heures normales de travail, et Tableau F : Installation en dehors des heures normales de travail :

Supprimer :

S4



Mod10. À l'Appendice 3: Proposition Financier

Supprimer :

RFP 1000357679 Appendix 3 - Financial Proposal Tables.xlsx (English)

DDP 1000357679 Appendice 3 - Tableaux des propositions financières.xlsx (French)

Ajouter :

RFP 1000357679 Appendix 3 - Financial Proposal Tablesv2.xlsx (English)

DDP 1000357679 Appendice 3 - Tableaux des propositions financièresv2.xlsx (French)

TOUTES AUTRES MODALITÉS DU CONTRAT DEMEURENT SANS CHANGEMENT.